

Assemblée générale annuelle

Compte-rendu de l'Assemblée générale de la MOT du 30 janvier 2025 par visio-conférence

Le jeudi 30 janvier 2025 s'est tenue la 31ème Assemblée générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, par visio-conférence. L'association compte 90 membres (voir détail en annexe).

ORDRE DU JOUR

Allocution d'ouverture

- ▶ Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, 1er Vice-Président d'Annemasse Agglo, Président du Pôle métropolitain du Genevois français et Président de la MOT

Rappel des modalités de vote

Point sur le réseau de la MOT

1. Validation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 septembre 2024
3. Point sur la mission flash dédiée aux « problématiques transfrontalières pour les Français métropolitains » par Brigitte KLINKERT, Ancienne ministre, Députée du Haut-Rhin, Conseillère d'Alsace
4. Point sur le Règlement BRIDGEforEU par Sandro GOZI, Député européen et Vice-Président MOT sur le thème Europe
5. Programme triennal 2025-2027 et du programme de travail 2025
6. Barème des cotisations 2025
7. Budget 2025

Clôture

- ▶ Christian DUPESSEY, Président de la MOT

Ouverture de l'Assemblée générale par Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, 1er Vice-Président d'Annemasse Agglo, Président du Pôle métropolitain du Genevois français et Président de la MOT

Christian DUPESSEY ouvre l'Assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il souligne le nombre élevé de personnes connectées. Le président présente ses vœux pour la nouvelle année qu'il place sous le signe d'une Europe qui rassemble et évite le repli sur soi. Il souligne la place centrale des régions transfrontalières en Europe et leur capacité à rassembler dans leur diversité. Les bassins de vie transfrontaliers sont, de ce fait, le cœur battant de l'Europe, le cœur citoyen qui rassemble au-delà des divergences. Il souligne l'engagement partagé pour le travail transfrontalier et européen afin de construire une Europe où chacun trouve sa place.

Rappel des modalités de vote

Christian DUPESSEY rappelle les modalités de vote. Seuls les représentants et suppléants des membres peuvent participer (et les personnes ayant reçu un pouvoir). Le vote se déroule via le chat, où seuls les votes contre et abstentions seront indiqués. Le Président de la MOT présentera les 5 délibérations à l'ordre du jour.

Point sur le réseau de la MOT

Silvia GOBERT-KECKEIS, Responsable administratif, financier, vie de l'association et partenariats européens de la MOT, présente la carte du réseau des membres. Christian DUPESSEY insiste sur l'impact qu'a eu cette carte lors du Congrès des Maires 2024 où la MOT a animé une table-ronde sur le transfrontalier. Elle illustre, en effet, la capacité de la MOT à rassembler une diversité d'acteurs, les ministères, les régions, les départements, les provinces, les états, les structures transfrontalières etc. Cette spécificité renforce la légitimité de la MOT lorsqu'elle intervient. En réunissant tous les acteurs de la coopération au sein d'un même réseau, elle se positionne comme un interlocuteur compétent pour accompagner efficacement les territoires et l'Etat.

1 - Validation de l'ordre du jour par Christian DUPESSEY

Christian DUPESSEY présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

2 - Approbation du compte-rendu de l'AG du 18 septembre 2024 par Christian DUPESSEY

Christian DUPESSEY présente le compte-rendu de la dernière Assemblée générale au vote.

Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

3 - Point sur la mission flash dédiée aux « problématiques transfrontalières pour les Français métropolitains », par Brigitte KLINKERT, Anc. ministre, Députée du Haut-Rhin, Conseillère d'Alsace

Christian DUPESSEY invite Brigitte KLINKERT, membre active de la MOT depuis longtemps, à présenter la mission flash dédiée aux « problématiques transfrontalières pour les Français métropolitains ».

Brigitte KLINKERT souligne l'investissement de chacun sur les frontières. Il est important de s'intéresser aux frontières puisque à ce jour les associations citoyennes dans les régions transfrontalières ne se sentent pas suffisamment écoutées. Cet aspect est le point central de son rapport.

Elle encourage l'Etat à créer un Secrétariat d'Etat dédiée aux frontières pour répondre aux enjeux spécifiques concernant les 20 millions d'habitants en zone frontalière et les 450 000 travailleurs transfrontaliers. Elle souligne son attachement à ces enjeux en tant que députée du Haut-Rhin et élue de la collectivité européenne d'Alsace.

Suite à sa demande le 4 décembre 2024 en Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, Brigitte KLINKERT a obtenu l'ouverture d'une mission flash de deux mois pour recenser les problèmes et irritants rencontrés par les Français qui vivent dans une région transfrontalière. La mission a pour objectif de recenser les problématiques rencontrées qui peuvent trouver une réponse réglementaire rapide, c'est-à-dire celles qui ne nécessitent pas de nouvelle loi. Le rapport effectue un focus sur les frontières franco-allemandes et franco-suisse.

La mission est encore ouverte pour trois semaines. De nombreuses auditions ont eu lieu, dont celle de la MOT elle-même au travers de son Directeur Général, **Jean PEYRONY**. **Brigitte KLINKERT** insiste sur son grand intérêt à recevoir les contributions des adhérents de la MOT.

La mission a permis d'identifier plusieurs thèmes spécifiques :

- ▶ Santé : enjeux de reconnaissance des diplômes, de lutte contre les déserts médicaux, de corridors sanitaires, de remboursement des soins etc.
- ▶ Mobilité : enjeux sur l'absence de transports dans certains espaces transfrontaliers, notamment ceux de montagnes (Italie, Suisse, Espagne...) et le manque d'harmonisation des tarifs. Enjeux de reconnaissance mutuelle des permis de conduire, du développement conjoint des financements des infrastructures transfrontalières. Elle souligne l'insuffisance des seuls crédits Interreg pour financer ces dernières.
- ▶ Insertion professionnelle et emploi : accès au logement pour les travailleurs transfrontaliers, statut des travailleurs détachés et formulaire A1, difficultés de recrutement dans certaines zones transfrontalières, enjeux des actifs formés en France partant travailler à l'étranger. Elle souligne la volonté de voir ces sujets traités rapidement. Elle annonce la présentation le 13 février du rapport sur le projet de loi sur l'apprentissage transfrontalier à l'Assemblée Nationale et rappelle que ce rapport est attendu depuis 2020 mais que la présentation a été retardée suite à la dissolution. Ce projet de loi s'inscrit dans la suite de l'accord relatif à l'apprentissage transfrontalier signé le 21 juillet 2023 entre la France et l'Allemagne.
- ▶ Décalage juridiques et administratifs : accès à l'information, accompagnement des transfrontaliers dans leurs démarches pour accéder à la santé, la formation, l'emploi, le logement, etc.
- ▶ Coopération policière aux frontières : échange d'informations et de communication, brigades communes, coopération avec la justice.
- ▶ D'autres thèmes sont la culture ; l'enseignement avec les enjeux de reconnaissance des diplômes et les établissements scolaires transfrontaliers ; la langue avec le dépassement de la barrière linguistique.

Brigitte KLINKERT conclut en réaffirmant sa disponibilité pour recevoir des contributions, que ce soit sous forme d'entretiens ou de contributions écrites. **Christian DUPESSEY** précise que les enjeux abordés dans le cadre de la mission répondent aux besoins des bassins de vie transfrontaliers. Il exprime sa forte attente sur les résultats et invite le réseau à intervenir :

- ▶ **Pia IMBS**, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, se réjouit de la mission de **Brigitte KLINKERT** sur les irritants, et se propose pour échanger plus longuement au sein d'un entretien au nom de l'Eurométropole de Strasbourg.
- ▶ **Brice FAUVARQUE**, Vice-président du département des Ardennes serait également heureux de rencontrer **Brigitte KLINKERT** plus longuement dans le cadre de la mission flash. Le Département des Ardennes dépendant du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen a parfois des difficultés à mobiliser la Région Grand Est. Il recense les principales difficultés transfrontalières du département sur la mobilité, la santé, la formation et les actes juridico-administratifs.
- ▶ **Dominique MOULIN**, Président de la Communauté de Communes Guillestrois Queyras, se montre aussi intéressé pour discuter avec **Brigitte KLINKERT** dans le cadre de la mission flash. Le PITER est au cœur de ces problématiques sur la frontière franco-italienne. Il insiste sur les problèmes de mobilité dans la région, avec seulement deux cols permettant de traverser la frontière entre Vintimille et le col de Montgenèvre, rendant l'accès aux hôpitaux de Cuneo et de Briançon particulièrement difficile. Il ajoute que cette situation est exacerbée par le caractère saisonnier de la mobilité, le col de Larche étant régulièrement fermé en hiver. **Brigitte KLINKERT** l'informe que cet enjeu spécifique a été pris en compte par la mission.
- ▶ **Mathieu BERGE**, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, demande quelles ont été les personnes interrogées sur la frontière franco-espagnole puisqu'il n'a pas eu d'échos sur sa frontière de la mission flash en cours. **Brigitte KLINKERT** l'informe que pour la région, seul le préfet du département des Pyrénées-Atlantiques a été auditionné.
- ▶ **Gilbert SCHUH**, Vice-Président du département de la Moselle se montre intéressé pour être auditionné dans le cadre de la mission flash.
- ▶ **Philippe ALPY**, Vice-Président du département du Doubs, revient sur les difficultés de recrutement pour les entreprises locales et leur sentiment de stigmatisation. L'installation importante de nouveaux travailleurs transfrontaliers intéressés par les conditions de travail en Suisse perturbe l'équilibre démographique. Les collectivités et populations locales voient leur culture rurale transformée en une culture urbaine, sans accompagnement extérieur face à ces transformations. Les seniors et les jeunes couples souhaitant s'installer, vivre et travailler en France se retrouvent dans l'impossibilité d'accéder au logement devenu trop cher. Par ailleurs, il aborde la question de la mobilité et de la ligne ferroviaire franco-suisse, régie par une convention bilatérale entre les États. Très empruntée, cette ligne est menacée par la suspension des investissements régionaux et nécessite une remobilisation urgente de l'État. Il se propose pour échanger dans le cadre de la mission flash au titre du département du Doubs afin de rapporter la réalité du territoire.
- ▶ **Thomas LINCHE**, pour le compte du GLCT du Grand Genève se montre également intéressé pour être auditionné.

-
- ▶ **Christian DUPESSEY** souligne l'engouement que crée cette mission flash auprès des adhérents de la MOT. Il revient sur l'évocation par **Brigitte KLINKERT** d'un secrétariat en charge des questions transfrontalières. Cette idée avait rencontré des avancées positives avant la dissolution de juin 2024. Il encourage la députée à remettre en avant cette proposition qui témoignerait d'une véritable reconnaissance des spécificités des bassins de vies transfrontaliers.
 - ▶ **Brigitte TORLOTING**, Vice-Présidente de la région Grand Est appuie la proposition et encourage les collectivités locales à se mobiliser pour solliciter l'Etat sur cette question. Elle affirme l'engagement de la région Grand Est pour soutenir la proposition. **Brigitte TORLOTING** annonce la soumission d'une contribution écrite à la mission flash début février.
 - ▶ En conclusion, **Brigitte KLINKERT** indique qu'elle prend note des demandes d'auditions et propose de recontacter les personnes intéressées, au travers de la MOT. La députée encourage par ailleurs les adhérents à lui transmettre des contributions écrites par l'intermédiaire de la MOT et rappelle que la mission flash se termine début mars.

Christian DUPESSEY remercie **Brigitte KLINKERT** pour cette riche intervention.

4 - Point sur le Règlement BRIDGEforEU, par Sandro GOZI, Député européen et Vice-président MOT

Christian DUPESSEY invite **Sandro GOZI** à présenter le règlement BRIDGEforEU. **Sandro GOZI** salue la complémentarité du règlement BRIDGEforEU, approuvé unanimement le 28 janvier 2025 par la Commission Développement du Parlement européen, et qui sera prochainement adopté, avec la mission flash menée par **Brigitte KLINKERT**. Il souligne la capacité de ce dernier à apporter des réponses aux obstacles évoqués précédemment. Le règlement BRIDGEforEU prévoit la création de points de coordination comme guichets uniques pour répondre aux questions des acteurs transfrontaliers.

Sandro GOZI souligne l'occasion que représente ce règlement pour permettre aux acteurs et collectivités territoriales de faire remonter leurs questions sur la coopération transfrontalière et ses obstacles à un guichet unique – et non plus à chercher à quels interlocuteurs elles doivent s'adresser. Il souligne l'investissement du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Europe, en particulier de Philippe VOIRY, Ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, dans l'approbation du règlement.

Les Etats-membres ont désormais la main pour décider d'appliquer le règlement. Lorsqu'un acteur identifie un obstacle (sur la gestion des déchets, la construction d'infrastructures communes...), il pourra faire remonter sa requête à un point de coordination qui lui proposera une solution de résolution de l'obstacle dans un délai rapide (7 à 8 mois). Ce point aura un rôle d'observateur et d'analyse. Il travaillera en réseau avec les acteurs transfrontaliers locaux, les entités étatiques pertinentes et le point de coordination du pays avec lequel l'obstacle est rencontré. Le règlement apporte donc une solution plus claire et plus lisible, imposant un temps de réponse court pour surmonter des difficultés administratives de la gestion transfrontalière. Par ailleurs, le règlement peut aussi aider à la bonne gestion des fonds Interreg dont les fonds sont parfois insuffisamment mobilisés, compte tenu des obstacles administratifs rencontrés pour la mise en œuvre des projets. Cet instrument peut également renforcer et rendre plus fluide la mise en œuvre des traités bilatéraux de la France avec ses voisins (Le Traité d'Aix-la-Chapelle pour l'Allemagne, le Traité du Quirinal pour l'Italie et le Traité de Barcelone pour l'Espagne) qui contiennent tous des articles dédiés à la coopération et la gouvernance partagée.

Le règlement a été pensé pour s'adresser à un large éventail d'acteurs transfrontaliers. Malgré des résistances initiales, les frontières maritimes ont été intégrées. Ceci permettra, en outre, de proposer cet instrument de dialogue dans le cadre de la coopération régionale dans les outre-mers. Il prend l'exemple de la Martinique qui coopère avec des collectivités européennes dans les Caraïbes et plus largement avec des Etats tiers dans le cadre de sa nouvelle adhésion à la Communauté des Caraïbes. De plus, il est proposé aux Etats-tiers d'appliquer des instruments similaires pour uniformiser et faciliter la coopération territoriale. La cible première de cette mesure est de renforcer la coopération avec la Suisse, qui a parfois du mal à être mobilisée dans le cadre des projets Interreg.

Enfin, le député européen souligne qu'un budget de 4 millions a été attribué pour faciliter la mise en place des structures nécessaires à sa mise en œuvre. Il souligne le rôle que la MOT peut apporter dans ce cadre pour garantir le succès de ce nouvel instrument.

Christian DUPESSEY remercie **Sandro GOZI** pour son intervention et le félicite des avancées obtenues. Il formule le souhait de voir la MOT de travailler avec le gouvernement pour mettre en place le point de coordination national français et se réjouit du soutien financier mis en place. Il se félicite de l'introduction des Etats-tiers comme la Suisse dans le règlement, et souhaite à titre personnel, en tant que maire d'Annemasse, réussir à mobiliser les acteurs Suisses dans la mise en œuvre de ce nouvel outil. Il invite le réseau à réagir :

- ▶ **Mathieu BERGE** pose la question de l'efficacité d'un point de coordination national dans les pays très décentralisés ou fédéraux. Il souligne que dans le cadre de la coopération franco-espagnole, les échanges entre Paris et Madrid ne

sont souvent pas le bon niveau pour faire évoluer les législations, les communautés autonomes ayant généralement les compétences sur les thèmes où les obstacles existent. Il pose la question du maillage territorial des points de coordination, en plus d'un point de coordination national, pour faciliter la coopération. **Sandro GOZI** précise que le règlement propose bien à chaque Etat-membre d'établir des centres de coordination nationaux, et éventuellement régionaux. Les différentes formes de décentralisation des Etats-Membre ont été pris en compte. Les acteurs belges se sont montrés intéressés pour l'installation de points de coordination régionaux. Il apporte son soutien à l'idée d'un point de coordination national et d'un par frontière, soulignant que les obstacles ne sont parfois pas liés à des lois nationales mais à des approches administratives locales. Il rappelle la réticence de l'Espagne au règlement BRIDGEforEU, ressenti comme un potentiel outil politique pour les Communautés Autonomes souhaitant élargir leurs compétences. D'un autre côté, il se félicite de l'évolution de la position italienne, désormais en faveur du règlement. Les Etats du Benelux se sont montrés intéressés dès le début, le voyant comme un outil additionnel pour renforcer leur coopération.

- ▶ **Christian DUPESSEY** souligne l'impératif d'une coordination nationale et confirme le besoin d'une cohérence et coopération entre un centre national et les territoires afin de s'adapter aux spécificités des pays voisins.
- ▶ **Philippe ALPY**, Vice-président du Département du Doubs, rappelle le contexte de coopération avec la Suisse et revient sur la difficulté de mobiliser les programmes Interreg avec certains cantons. Les Etats non-membres de l'Union européenne ne sont pas soumis à une obligation d'adoption du règlement. Néanmoins, si l'accord UE-Suisse est validé, la Suisse pourrait trouver un intérêt à dupliquer la procédure de l'Union européenne afin de faciliter la coordination.
- ▶ **Christian DUPESSEY** rappelle les bonnes relations avec le canton de Genève. Le soutien du MEAE est nécessaire pour traiter certains obstacles administratifs, en échange direct avec la Confédération. Le point de coordination nationale trouverait tout son sens pour créer des liens entre les deux pays.

Pour conclure, **Christian DUPESSEY** souligne le rôle majeur de la MOT dans les démarches initiales lors de la Présidence luxembourgeoise en 2015, qui ont abouti au règlement BRIDGEforEU. **Jean PEYRONY**, Directeur général de la MOT remercie **Sandro GOZI** et **Brigitte KLINKERT** pour leurs interventions et réaffirme le soutien de la MOT pour aider les acteurs locaux, l'Etat et l'Union européenne sur tous les sujets abordés.

5 - Présentation du Programme triennal 2025-2027 et Programme de travail 2025

Jean PEYRONY rappelle que le nouveau [programme triennal 2025-2027](#), décliné en [programme de travail 2025](#), s'inscrivent dans la suite du projet associatif approuvé lors de l'Assemblée générale de Dunkerque. Il précise que le programme triennal est formalisé sous forme d'un powerpoint, toujours autour de trois axes, et le programme de travail 2025 sous forme d'un tableau. Les deux programmes sont notamment le résultat de plus de 50 entretiens bilatéraux menés avec les membres en 2024, et de la consultation en ligne sur le programme annuel menée antérieurement à l'Assemblée générale. Les thèmes du programme de travail 2025 prennent en compte les 9 thèmes¹ du Cross-border Deal ainsi que trois thèmes transversaux². Pour rappel, le Cross-border Deal est issu de dix ateliers du Borders Forum où ont été proposés des actions sur l'avenir des régions transfrontalière. Il rappelle que les thèmes sont désormais suivis par un Vice-président de la MOT. Il met en avant un des thèmes transversaux, celui de la montagne, avec plusieurs études en cours, le programme montagne de l'ANCT, et l'AG prévue en Savoie début juillet.

Présentation des trois axes du programme triennal avec mise en avant de quelques points du programme de travail 2025 :

Axe 1 « Donner un cadre et une stratégie d'ensemble à la coopération transfrontalière - Interface multiniveaux »

1. Être le porte-voix des territoires transfrontaliers pour leur prise en compte dans les politiques nationales et européennes
 - 1.1 Dialogue avec le niveau national et Prise de position dans les politiques et projets de loi français
 - 1.2 Dialogue avec les institutions européennes et Prise de position dans les politiques et législations européennes
 - 1.3 Appui à la programmation 21-27 / Post 27
2. Accompagner les coopérations bilatérales et spécifiques
 - 2.1 Accompagner les coopérations bilatérales
 - 2.2 Accompagner les coopérations spécifiques
3. Poursuivre et développer nos réseaux nationaux, européens et internationaux

Concernant l'axe 1, **Jean PEYRONY** met en avant quelques éléments clés :

¹ Thème 1 - Participation citoyenne transfrontalière ; Thème 2 - Culture vecteur de citoyenneté transfrontalière ; Thème 3 - Gestion de l'urbanisation, aménagement, sobriété foncière ; Thème 4 - Mobilité, transports public transfrontalier ; Thème 5 - Gestion de l'eau transfrontalière et ressources ; Thème 6 - Planification écologique ; Thème 7 - Santé transfrontalière ; Thème 8 - Services publics transfrontaliers ; Thème 9 - Solidarité financière transfrontalière

² Thème transversal - Benchmark des groupements transfrontaliers ; Thème transversal - Bassins de vie transfrontaliers ; Thème transversal - Montagne

- ▶ Au niveau national, la MOT poursuit son échange continu avec les ministères et l'ANCT au titre de la feuille de route Etat/ MOT.
- ▶ Le rôle des comités transfrontaliers dans le cadre des accords bilatéraux, et la création d'un point de coordination national (règlement BRIDGEforEU). La MOT pourrait être désigné comme ce point de coordination.
- ▶ Le suivi des projets de loi, avec la circulaire à venir sur l'impact des législations, qui prendra en compte les régions transfrontalières, et sera expérimentée en franco-allemand.
- ▶ Au niveau européen, la MOT poursuit son dialogue avec l'ARFE, le CESCO, le Comité européen des Régions (suivi de la Cross Border Platform), le réseau des Euro-Instituts ainsi qu'avec le Parlement européen (groupe informel de Sandro GOZI).
- ▶ Une veille est effectuée sur le suivi des programmes Interreg 2021-2027 avec l'ANCT, sur les enjeux de gouvernances et les approches territoriales.
- ▶ La MOT s'investit aussi dans la réflexion sur la programmation post-27 avec un groupe de travail dédié. L'événement annuel des programmes Interreg le 27 mars à Gorizia, Slovénie, s'annonce comme un événement majeur sur la question.
- ▶ La MOT est partenaire de plusieurs projets européens (Interreg) notamment sur la frontière franco-italienne. Il souligne la valeur ajoutée que peut apporter la MOT dans des projets portant sur l'observation, la gouvernance et la résolution des obstacles (ISO1) et encourage les adhérents à solliciter la MOT comme partenaire.
- ▶ La MOT continue son rôle de conseil au niveau bilatéral : expert technique sur la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle (France-Allemagne) (observation et analyse d'impact) ; participation au comité consultatif du traité franco-luxembourgeois ; suivi de la mise en œuvre du traité du Quirinal (France-Italie), dont une réunion a lieu le 7 février 2025 à Nice.
- ▶ La MOT continue d'appuyer le réseau déconcentré de l'Etat. Elle sera présente à Bastia en mars pour un séminaire sur la coopération sur les frontières maritimes.

Réactions du réseau :

- ▶ **Brigitte TORLOTING** précise que la Région Grand Est, seule région transfrontalière avec l'Allemagne, va sortir prochainement une feuille de route franco-allemande. La Sarre possède déjà sa feuille de route. Elle propose de revenir vers la MOT après avoir consulté les Eurodistricts. **Jean PEYRONY** la remercie de sa collaboration.
- ▶ **Mathieu BERGE** se montre intéressé pour accompagner la mise en œuvre du Traité de Barcelone. Il rappelle que la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) travaille actuellement sur sa future stratégie et espère une harmonisation des stratégies sur cette frontière (stratégies euro-régionales, stratégie des aires fonctionnelles, ...). Il souhaite une stratégie qui intègre les collectivités territoriales, organes de la coopération du quotidien. **Jean PEYRONY** lui apporte son soutien et confirme le travail de la MOT dans ce sens.

Axe 2 « Mise en réseau et renforcement des capacités des acteurs du transfrontalier - Connaissance et réseaux »

1. Favoriser la mise en réseau et le débat transfrontalier

- 1.1. Mise à disposition de lieux de dialogue et de capitalisation
- 1.2. Participation et animation des débats locaux transfrontaliers
- 1.3 Médiation des débats transfrontaliers

2. Développer la connaissance, l'observation et la recherche transfrontalières

- 2.1 Développement des coopérations françaises et européennes en matière d'observation
- 2.2 Structuration des outils d'observation et de connaissance au sein de la MOT
- 2.3 Renforcement de la recherche transfrontalière en participant à des publications et partenariats universitaires et scientifiques

3. Sensibiliser et informer en mettant à disposition nos ressources et expertises

- 3.1 Communication et mise à disposition des ressources de la MOT
- 3.2 Formation des acteurs (formations élus, formations techniciens...)

Raffaele VIAGGI, Responsable du Pôle 'Etudes & Projets', met en avant quelques éléments clés du programme triennal :

- ▶ La mise en réseau entre les adhérents fait l'objet de la nouvelle offre socle avec deux formats : Des groupes de travail réservés aux adhérents, en lien avec un Vice-Président thématique de la MOT (sur des thèmes d'actualité et avec émergence de prises de position communes). Un groupe de travail sur l'observation transfrontalière est animé par la MOT en coordination avec l'ANCT et les adhérents sont les bienvenus pour le rejoindre (prochain rendez-vous prévu le 12 mars sur les observatoires transfrontaliers soutenus par l'axe Meilleure gouvernance des programmes Interreg (<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/evenements-a-venir/events/show/quatrieme-reunion-du-groupe-de-travail-observation-transfrontaliere/>))
- ▶ Des webinaires sur des thématiques spécifiques, ouverts à un public plus large.
- ▶ Un format plus court de cafés transfrontaliers (30 minutes) pour restituer les résultats des études ou d'une publication.
- ▶ La MOT intervient ou coorganise des débats locaux transfrontaliers (mobilité rurale, aires protégées etc.)
- ▶ La MOT poursuit ses missions d'observation ; en lien avec le lancement de la plateforme ACROSS, ESPON, l'ANCT ; offre de MyBorderData ; publication des zooms (métiers en tensions dans les zones transfrontalières).

- ▶ Collaboration avec le monde académique pour créer des synergies avec la recherche (réseau Borders in Globalization).
- ▶ Offre de communication diversifiée au travers de la newsletter mensuelle, le magazine semestriel, la revue de presse, les focus sur une thématique cible (coopération maritime, participation citoyenne), le compte LinkedIn de la MOT.
- ▶ Mise en ligne du nouveau site Internet, organisé par thématique et par frontière, et un espace membres MyMOT que les membres pourront personnaliser avec la possibilité de communiquer entre eux.

Dominique AYRAL, Responsable Communication & Documentation de la MOT, rappelle la disponibilité de la MOT pour relayer des communications des adhérents et disséminer leurs travaux.

Axe 3 « Fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers - Actions et ingénierie transfrontalières »

1. Soutenir la mise en œuvre des Programmes nationaux territorialisés dans les territoires frontaliers

1.1 Accompagnement du dispositif Petites Villes de Demain

1.2 Accompagnement du programme France Service

1.3 Accompagnement du programme Montagne et ruralité

2. Accompagner les stratégies et la structuration des outils de gouvernance transfrontalière

2.1 Soutien à la mise en réseau / en œuvre des Schémas de Coopération Transfrontalière (SCT)

2.2 Appui aux stratégies transfrontalières intégrées

2.3 Aide à la structuration de gouvernances transfrontalières

3. Résoudre les obstacles à la coopération transfrontalière

3.1 B-solutions participation et capitalisation

3.2 Assistance technique à la résolution d'obstacles

4. Appuyer les actions et investissements transfrontaliers

4.1 Participation à des projets Interreg locaux et prioritaires

4.2 Assistance technique de la MOT

Raffaele VIAGGI présente l'axe 3 de travail de la MOT qui se concentre principalement sur les projets transfrontaliers en cours, et met en avant quelques éléments clés :

- ▶ La MOT appui le programme national des petites villes de demain.
- ▶ Volonté de redynamiser le groupe de métropoles transfrontalières ; les adhérents sont invités à faire des propositions.
- ▶ Plusieurs projets sur la gouvernance : un accord cadre franco-italien sur la montagne (A-MONT) ; l'accompagnement à la création de deux GECT : Espace Mont-Blanc et Riviera Française sur la frontière italienne ; co-animation du grant européen « Resilient Borders » pour lequel plusieurs acteurs du réseau ont été sélectionnés.
- ▶ Projets sur la résolution des obstacles transfrontaliers : projet Interreg ALCOTRA Alcotraité ; participation à des projets B-solutions ; la MOT souhaite s'investir dans la dynamique franco-belge de lutte contre les obstacles transfrontaliers.
- ▶ Participations dans des projets Interreg (projets d'observation et de gouvernance territoriale).
- ▶ Etudes en cours/ à venir : étude sur Maubeuge et le Val de Sambre ; étude sur la transition énergétique de l'Eurométropole de Strasbourg (Assises Européennes de la Transition Energétique fin juin à Strasbourg).
- ▶ Plusieurs travaux sont en cours dans le cadre du nouveau service d'[offre modulable \(jetons\)](#) comme un travail sur le développement économique de Dunkerque/Ostende – les membres sont invités à nous remonter les travaux qu'ils souhaitent engagés dans le cadre de l'offre modulable.

Christian DUPESSEY conclut en saluant la diversité des projets de la MOT et encourage le réseau à la solliciter notamment dans le cadre des jetons (offre modulable). **Jean PEYRONY** souligne que le soutien de l'Etat aux territoires transfrontaliers se traduit par la feuille de route Etat/ MOT, et que celui-ci demande la mise en place d'indicateurs de résultats des projets de développement aux frontières. Il évoque la difficulté de la MOT à mener un suivi de long-terme après une aide ponctuelle sur des stratégies territoriales, et sollicite l'aide des adhérents pour rendre compte des progrès de l'intégration transfrontalière sur le terrain. **Christian DUPESSEY** met au vote le nouveau programme triennal 2025-2027 décliné en programme de travail 2025.

Le programme triennal 2025-2027 et le programme de travail 2025 sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées.

6 - Présentation du barème des cotisations 2025

Silvia GOBERT-KECKEIS présente le barème des cotisations 2025. Elle rappelle que le barème a été validé lors de la précédente Assemblée générale le 18 septembre à Dunkerque. Depuis, suite à l'échange avec de nouvelles structures, une proposition d'élargissement du barème 2025 à deux nouvelles catégories est proposé :

- ▶ Une catégorie « Universités » : 3000€
- ▶ Une catégorie « Organisations européennes et internationales » : 3500€

Le barème des cotisations 2025 est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

7 - Présentation du Budget 2025

Sébastien FITAMANT, Trésorier de la MOT, présente le budget 2025 et souligne la difficulté à établir un budget prévisionnel compte tenu de l'absence de visibilité sur le budget de l'Etat pour l'année 2025 – encore non voté à ce jour. Il encourage les adhérents à verser rapidement leurs cotisations de l'année, compte tenu du blocage des subventions dépendant des organes de l'Etat.

Le budget prévisionnel 2025 est présenté en comparaison du budget 2024 voté lors de la précédente Assemblée générale à Dunkerque le 18 septembre 2024. Les dépenses prévisionnelles sont stables, voire en légère baisse puisqu'il s'agit d'une année sans Borders Forum. Les recettes reflètent une plus grande part de financements européens suite à l'investissement de la MOT dans de nouveaux projets.

Il indique que le budget 2024 affiché ne reflète pas encore la baisse de la subvention 2024 du MEAE (demande de 130 000€ qui est passée à 110500€) et de la DGCL (demande de 23 000€ qui n'a pas pu être obtenue). Le résultat 2024 qui sera présenté dans le Rapport financier 2024 et voté lors de l'Assemblée générale en juillet 2025, pourrait afficher un déficit entre 30 000 et 40000€.

Sébastien FITAMANT rappelle le contexte de tension autour des comptes publics et souligne le besoin de trouver les moyens de mettre en œuvre les missions de la MOT. Le budget 2025 présenté est comparable à celui de 2024, avec des estimations de recettes et dépenses prudentes mais confiantes. Il compte sur le système de jetons pour inciter les adhérents à bénéficier des services de l'association.

Christian DUPESSEY invite le réseau à réagir :

- ▶ **Jean PEYRONY** souligne le besoin d'afficher un résultat positif pour reconstituer les réserves de la MOT et encourage les adhérents à verser rapidement leurs cotisations pour éviter une trésorerie négative.
- ▶ **Léonard WENNER**, DGCL, indique qu'il n'a pas d'éléments à apporter sur les subventions 2025 puisque le budget de l'Etat n'a pas encore été voté. Il s'attend à une baisse éventuelle des subventions de l'Etat.
- ▶ **Myriam AFLALO**, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, confirme les difficultés liées à l'absence d'un budget à ce jour, ce qui entraîne des décalages dans la planification des projets. Elle s'attend à une baisse du budget de son ministère et propose de travailler en amont sur la subvention de la MOT pour 2025 afin que celle-ci soit rapidement versée après l'adoption d'un budget. Elle se réjouit par ailleurs de la bonne nouvelle de l'adoption du règlement BRIDGEforEU et du rôle que pourrait jouer la MOT à ce sujet.
- ▶ **Valérie LAPENNE**, ANCT, précise que l'ANCT instruit la subvention qui sera versée par la DGCL. L'ANCT reste elle-même tributaire du vote du budget et propose de travailler en temps masqué sur le dossier de subvention pour accélérer son versement en temps voulu.

Christian DUPESSEY remercie les services de l'Etat et de la Banque des territoires pour leur soutien. **Jean PEYRONY** appelle à une diversification des financements au-delà des subventions et cotisations des adhérents en mobilisant la MOT dans des projets Interreg. Il réaffirme la capacité de la MOT à s'investir dans la mise en œuvre du règlement BRIDGEforEU. **Christian DUPESSEY** appuie la possibilité pour la MOT de participer à la coordination de BRIDGEforEU. **Virginie DUBY-MULLER**, députée de Haute-Savoie met en avant l'impact de la dissolution sur les collectivités et les acteurs de la coopération. Elle revient sur la sous-consommation des fonds Interreg France-Suisse et invite les acteurs de son territoire à se mobiliser.

Christian DUPESSEY met au vote le budget 2025.

Le budget 2025 est adopté par l'Assemblée générale avec une abstention (de la part de l'ANCT).

Clôture par Christian DUPESSEY

Christian DUPESSEY conclut en saluant le plan de travail ambitieux de la MOT qui démontre son engagement à renforcer les liens entre ses différents partenaires. Il souhaite valoriser plus encore les vice-présidences thématiques et remercie les élus qui s'investissent sur ces dossiers. Il revient sur les interventions préliminaires pour souligner les avancées et la prise en compte dans l'organisation et le fonctionnement transfrontalier des bassins de vie que la mission flash de **Brigitte KLINKERT** et le règlement BRIDGEforEU présenté par **Sandro GOZI** représentent. Enfin, il se félicite du dialogue permanent entre adhérents, l'Etat et l'équipe de la MOT.

Christian DUPESSEY remercie tous les participants pour leur présence et donne rendez-vous aux participants à la prochaine Assemblée générale qui se tiendra les 1 et 2 juillet prochains à Aussois (Savoie), à l'invitation du Syndicat du Pays de Maurienne et du Département de Savoie.

Fin de l'Assemblée générale

Annexe 1 - Détail des membres de l'association

MEMBRES ADHERENTS - PERSONNES MORALES	PRESENTS/ POUVOIR
Agence d'Urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR)	(Danielle MAMETZ) Pouvoir à Franck MERELLE
Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord (AGAPE)	(André CORZANI) Pouvoir à Jean-Luc BOHL
Agence d'urbanisme et de développement Pays de St Omer-Flandre intérieure	(François DECOSTER) Pouvoir à Christian DUPESSEY
Agence Transfrontalière de l'Eurocité Basque Bayonne San Sebastian	(Iker GOIRIA ETXZ BARRIA) Pouvoir à Mathieu BERGE
Agglomération Urbaine du Doubs	Pierre VAUFREY
Annemasse Agglo	Christian DUPESSEY
Arc jurassien franco-suisse	
Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)	(Andreas KORB-LAFORGIERIE) Pouvoir à Anne HOFMANN
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane	
Collectivité de Corse	
Collectivité de Saint Martin	
Collectivité Européenne d'Alsace	Brigitte KLINKERT
Collectivité Territoriale de Guyane	
Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre	
Communauté d'Agglomération Pays Basque	(Joseba ERREMUNDEGUY) Pouvoir à Jean-Luc BOHL
Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse	
Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières	
Communauté de communes du Briançonnais	

MEMBRES ADHERENTS - PERSONNES MORALES	PRESENTS/ POUVOIR
Communauté de Communes du Guillemois Queyras	Dominique MOULIN
Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises	(Alain PUENTE) Pouvoir à Christian DUPESSEY
Communauté de la Riviera Française (CARF)	
Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD)	Christine GILLOOTS
Conférence transfrontalière Mont-Blanc	
Département de Haute-Savoie	
Département de la Savoie	
Département de l'Ain	Aurélie CHARILLON
Département de la Meurthe-et-Moselle	
Département de la Meuse	
Département de la Moselle	Gilbert SCHUH
Département des Ardennes	Brice FAUVARQUE
Département des Hautes-Pyrénées	
Département des Pyrénées-Orientales	
Département du Doubs	Philippe ALPY
Département du Nord	
Département du Territoire de Belfort	
Département Pas-de-Calais	
Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)	Frédéric DUVINAGE
Eurométropole de Metz	Jean-Luc BOHL
Eurométropole de Strasbourg	Pia IMBS

MEMBRES ADHERENTS - PERSONNES MORALES	PRESENTS/ POUVOIR
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)	
Forum transfrontalier Arc Jurassien	
Frontaliers Grand Est	
GECT Alzette Belval	Viviane FATTORELLI
GECT Eurodistrict PAMINA	Frédéric SIEBENHAAR
GECT Eurodistrict SaarMoselle	Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF
GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	(Jeanne BARSEGHIAN) Pouvoir à Alexis POUPARDIN
GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	Séverine FLAHAULT
GECT Hôpital de Cerdagne	Xavier FAURE
GECT Eurhéna	
GECT Secrétariat du Sommet de la Grande Région	
Generalitat de Catalunya	Christopher PERSON
GFGZ	
GLCT Grand Genève	(Frédéric MANI) Pouvoir à Thomas LINCHET
Grand Besançon Métropole	(Nathan SOURISSEAU) Pouvoir à Mathieu BERGE
Grand-duché de Luxembourg	(Christiane FORTUIN) Pouvoir à Christian DUPESSEY
Groupement transfrontalier européen (GTE)	Michel CHARRAT
Métropole Européenne de Lille (MEL)	Sebastian FITAMANT
Métropole Nice Côte d'Azur (NCA)	
Parco Naturale Regionale Delle Alpi Liguri	

MEMBRES ADHERENTS - PERSONNES MORALES	PRESENTS/ POUVOIR
Perpignan Méditerranée Métropole	Armelle REVEL-FOURCADE
France Travail Direction Générale	Yohan BEAUX
Pôle métropolitain d'Alsace	
Pôle métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO)	
Pôle métropolitain du Genevois français	(Vincent SCATTOLIN) Pouvoir à Thomas LINCHE
Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain	
Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain	
Principauté d'Andorre	
Principauté de Monaco	
Région Auvergne Rhône-Alpes	
Région Grand Est	Brigitte TORLOTING
Région Nouvelle Aquitaine	Mathieu BERGE
Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sandrine GENTY
Région Wallonne	
République Canton de Genève	Anna-Karina KOLB
Syndicat du Pays Maurienne	(Jean-Claude RAFFIN) Pouvoir à Mathieu BERGE
TERACTION	
Ville de Beausoleil	
Ville de Cuneo	(Luca SERALE) Pouvoir à Sandro GOZI
Ville de Thionville	

MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES	PRESENTS/ POUVOIR (en vert)
Sandro GOZI , député européen	Sandro GOZI
Isabelle RAUCH , députée	(Isabelle RAUCH) Pouvoir à Jean-Luc BOHL
MEMBRES ASSOCIES - PERSONNES MORALES	PRESENTS (en vert)
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP)	Marc TRINQUE
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AUDAB)	
IDELUX	
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS/ MINISTERES	PRESENTS (en vert)
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	Valérie LAPENNE
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Myriam AFLALO
Direction générale des Collectivités locales (DGCL)	Léonard WENNER
Ministère de l'Intérieur	
Caisse des Dépôts / Banque des Territoires	Pascal POUZET

Des 82 « membres adhérents » dont 2 personnes physiques et 5 « institutionnels publics nationaux » ; présents : 27 « membres adhérents » dont 1 personnes physiques et 4 « institutionnels publics nationaux » ; 15 pouvoirs. Le quorum est atteint (27 + 4 + 15 = 46). Autres membres : 3 « membres associés », présents : 1 « membres associés ».



Mission opérationnelle transfrontalière
38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80 - www.espaces-transfrontaliers.eu

